

# combattants de

## LOIRE ATLANTIQUE

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE LOIRE-ATLANTIQUE  
64 RUE JEAN-EMILE LABOUREUR - 44000 NANTES.

TÉL. 02 40 29 24 69  
FAX 02 40 14 03 75

70<sup>ème</sup> année

NOVEMBRE 1999

N°546

### CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE NOZAY

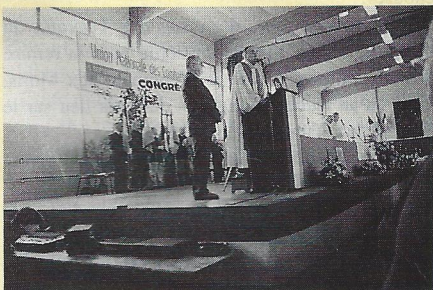
Le 32<sup>ème</sup> Congrès départemental de l'UNC s'est tenu le dimanche 5 septembre à NOZAY. Sans en connaître à ce jour le bilan définitif, on peut d'ores et déjà dire que c'est une réussite. Réussite due à la présence toujours aussi importante des congressistes et de leurs familles qui restent attachés à leur association et aux valeurs du monde combattant, toutes générations confondues 39-45, T.O.E., Indochine, AFN et autres conflits. Réussite aussi par la qualité de l'accueil et le travail conséquent des sections organisatrices.

#### MERCI à TOUS.

Le Congrès de NOZAY a vécu, pensons déjà à celui de l'an 2000 à SAINTE-PAZANNE.

Le Secrétaire Général

**HOMÉLIE  
PÈRE ROLAND COUROUSSÉ**



Pendant la Messe



Je fais de toi un guetteur, un veilleur.

Un veilleur. Ce terme résonne à nos oreilles en des tintements variés. Le veilleur à l'armée, comme on nous l'a rappelé tout à l'heure, c'est la sentinelle qui guette l'horizon et les abords du cantonnement pour éviter de mauvaises surprises. C'est aussi celui qui veille sur ses camarades pour les avertir d'un danger éventuel et aussi pour faciliter leur repos dans le calme ou la tranquillité dans les obligations du service.

Le veilleur dont parle le prophète ÉZÉCHIEL c'est d'abord un homme attentif au seigneur, guettant toute parole qui sort de sa bouche, un homme à l'écoute de la parole de Dieu. Comme cette écoute s'avère parfois mal aisée dans le tourbillon de nos vies, nos vies personnelles avec leur lot de difficultés, de soucis, de joies aussi, y a-t-il place à la parole de Dieu ? Dans nos engagements divers qui nous conduisent à côtoyer tant d'hommes et de femmes porteurs de préoccupations et habités d'espoir, y a-t-il place à la parole de Dieu ? Nos engagements dans le monde, ce monde si souvent marqué par les déchirements de tant de populations sur notre terre. La longue plainte des victimes des guerres aujourd'hui et ressemblant à celle de tous les conflits qui ensanglantèrent notre terre. L'inquiétude de nos frères et de nos sœurs devant l'avenir d'un monde toujours fragile. Ce monde-là nous interpelle. Y a-t-il place en ce monde pour la parole qui vient de Dieu ?

La parole que Dieu nous donne ce matin «*Soyez veilleur sur le monde. Devenez grâce à moi capables d'y déceler ce qui ne va pas, les conduites humaines en contradiction avec ma pensée. Car ma volonté, à moi Dieu, c'est de voir les hommes construire un monde de justice et de paix. Un monde de vérité et d'amour. Sois veilleur et avertis tes frères*»

Comment tirer le signal d'alarme pour nos frères si nous ne savons pas déceler en nous et autour de nous la volonté de Dieu sur le monde et ses contre-façons. Permettez-moi d'attirer votre attention sur quelques points. Il s'agit de cultiver en nous d'abord la vérité. La vérité sur nous-mêmes, personnellement, dans la profondeur de nos consciences. Mais aussi la vérité et la noblesse sur les relations entre les hommes et entre les peuples. Cette quête de la vérité, empreinte de la recherche inlassable de la richesse de chacun. Voilà ce que Dieu nous demande.

Comme le rappelait Jean-Paul II dans son dernier message pour la journée mondiale de la paix, la dignité de la personne humaine est une valeur transcendante, toujours reconnue comme telle par ceux qui se sont appliqués à une recherche sincère de la vérité. Toute l'histoire de l'humanité doit en réalité être interprétée à la lumière de cette certitude. Toute personne créée à l'image et à la ressemblance de Dieu est donc radicalement orientée vers son créateur. Toute personne est en relation constante avec tous ceux qui sont revêtus de la même dignité. Je cite toujours : la promotion du bien de l'individu s'associe ainsi au service du bien commun, là où les droits et les devoirs se correspondent et se renforcent mutuellement.

L'histoire contemporaine a mis en relief, de manière tragique, le danger provenant de l'oubli de la vérité sur la personne humaine. Le premier pas vers la compréhension des autres en reconnaissant leurs propres dignités et leurs droits fondamentaux

c'est de faire la vérité en soi. Faire la vérité en soi c'est reconnaître ses faiblesses, ses calculs, ses faux semblants. Faire la vérité entre les peuples c'est reconnaître et dénoncer la duplicité, la volonté d'hégémonie et le mépris profond si souvent constaté de ceux qui se croient targes pour ceux qu'ils traitent de fous, de ceux dont la richesse éblouit les pauvres, de ceux qui se croient forts en écrasant les faibles.

Jean-Paul II poursuit «*La défense de l'universalité des droits humains et leur caractère indivisible est essentielle pour la construction d'une société pacifique et pour le développement intégral d'individus, de peuples et de nations*». C'est à nous croyants, et à tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté que s'adresse ce message de paix.

Le respect profond de l'homme dans sa personne, ses biens, sa culture, son droit à l'épanouissement, sa foi religieuse ouvre le chemin de la paix. Cependant c'est à sa paix que Dieu nous convie, à sa véritable paix qu'il nous appelle. La paix de Dieu qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer gardera votre cœur et votre intelligence dans le Christ Jésus dit Saint Paul.

Mais le veilleur, si attentif qu'il soit sur lui et sur la vie de chacun, sur le monde, ne peut pas éviter de constater aussi la présence et l'action des hommes qui, mus par les forces du mal, ne travaillent pas à ce monde de paix selon le cœur de Dieu. A son âme, le veilleur établi par Dieu est envoyé pour éveiller un changement de conduite.

La parole du Christ que nous venons de lire dans l'évangile est très réaliste. Certains parmi ceux qui s'égarèrent se convertirent, d'autres se raidirent dans leur conduite mauvaise. Il faut essayer de les convaincre de la fausseté de leur route. C'est le temps de la discussion, de la négociation pas pour laquelle toutes les bonnes volontés doivent être appelées. En cas d'échec, la conduite à tenir est d'empêcher de nuire. C'est le sens que l'on peut donner à la parole de Jésus. Si le père égaré refuse d'écouter l'église, considère-le comme un païen et un publicain. Dieu ne veut pas qu'on laisse faire tout et n'importe quoi, mais sans esprit de revanche, avec le souci de ramener au bercail celui qui s'est égaré au risque de se perdre.

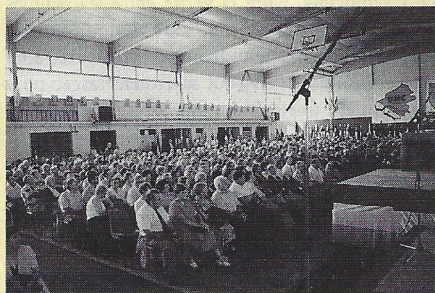
Voilà un devoir d'amour bien difficile et qui doit aller jusqu'au pardon car il s'agit de sauver tout homme, même celui qui s'égaré. C'est une rude tâche et nous pouvons, à bon droit, nous sentir faibles et démunis surtout quand nous prenons conscience de notre propre péché. Aussi n'oublions pas de méditer la présence du Christ auprès de nous et avec nous. Nous ne sommes pas seuls avec nos pauvres forces humaines quand nous essayons d'être apôtres pour sauver ceux dont nous sommes responsables. Ils ne sont pas seuls ceux qui œuvrent dans le monde à la construction de la paix. Jésus y travaille avant nous et avec nous. Je



vous le dis, si deux d'entre vous sur la terre se mettent d'accord pour demander quelque chose, ils l'obtiendront de mon père qui est aux cieux. Nous le vivons ce matin ce rassemblement au nom et avec le Christ. Nous la présentons ensemble cette prière pour que tous les hommes vivent dans la vérité et la paix. Elle est aussi porteuse, notre prière, des énergies de tous ceux qui par le monde œuvrent à l'établissement de la vérité et de la paix. Comment pourrait-il rester sourd à notre appel? Oui, il se réalisera un jour ce monde de vérité et de paix quand tous les hommes de bonne volonté accepteront de se laisser conduire par la force d'amour répandu par Dieu en ce monde.

#### BIENVENUE

**Monsieur Christian de GRANDMAISON,  
Maire de NOZAY**



*La salle du Congrès*

Etant personnellement adhérent de la section de NOZAY, il est évident que je suis particulièrement heureux de vous accueillir tous ici ce matin. Bien entendu et en premier lieu, je remercie toutes les personnalités qui nous font l'honneur et le plaisir d'être parmi nous aujourd'hui.

Mon ami, Michel HOULLIER, les ayant je pense tous cités, je ne vous imposerai pas de nouveau cette corvée. Mais sachez que votre présence nous honore et si par hasard nous avons oublié quelqu'un d'entre vous, vous voudrez bien nous pardonner.

Voici 30 ans, vous étiez ici, à NOZAY, accueillis par Jean GUYON, notre camarade, et c'est à mon tour, aujourd'hui, d'accueillir ce congrès départemental de notre Association si dynamique et si active.

Notre commune est fière de vous recevoir et notre section s'est efforcée de préparer ce congrès avec soins, ô combien! car ils nous ont fait l'amitié de nous mêler à leurs travaux. Et je sais combien, non seulement notre section, mais toutes les sections organisatrices, depuis six mois, ont travaillé, comme cela se fait chaque année et dans chaque endroit du département. Mais elles ont aussi préparé ce congrès avec émotion, se souvenant bien sûr que certains de nos concitoyens qui ont; ici comme ailleurs, donné leur vie pour défendre la patrie.

Alors merci à vous tous, acteurs ou participants, d'être ici aujourd'hui et permettez-moi de vous souhaiter une très bonne journée.

Au cours de ces 30 ans, notre commune a vu son réseau routier et ses facilités de communication avec NANTES et RENNES considérablement transformés et améliorés par la mise en quatre voies de la Nationale 137 qui relie les capitales de nos deux régions des Pays-de-Loire et de la Bretagne. Certes, il a fallu attendre longtemps. Certes il aura fallu 17 ans pour réaliser cette liaison. Mais cette liaison nous apporte aujourd'hui beaucoup de progrès. Placée à mi-chemin de ces deux grandes capitales, il y avait fort à penser que NOZAY

bénéficierait de cette desserte et le dernier recensement vient de le prouver car il a vu notre population progresser de 3 % après une très longue période de stagnation ou parfois même de régression.

Autre sujet de satisfaction pour notre territoire, les emplois y progressent et dans nos entreprises particulièrement et certaines d'entre elles qui font partie du fleuron des entreprises régionales, en particulier dans le secteur agro-alimentaire.

La commune qui vous accueille aujourd'hui est en pleine mutation et elle réalise d'importants projets d'urbanisme et d'habitat afin de la rendre plus accueillante, et tout ce dans le cadre d'un plan décennal de façon à accueillir chaque année, mieux, les nouveaux habitants qui, Dieu merci, sont chaque année plus nombreux. Par contre il est vrai, aujourd'hui, que au cours du défilé vous subirez peut-être quelques problèmes dus à ces travaux d'urbanisme, alors nous vous demandons de nous en excuser et au prochain congrès, dans 30 ans, et bien, nous espérons que les travaux seront terminés et bien entendu que nous serons tous là! Autour de nous et avec nous c'est un arrondissement en réflexion très active sur son avenir qui vous reçoit et dans lequel 35 communes regroupées, d'importants programmes économiques, préparent le territoire de demain et revendiquent leur place dans notre région, dans notre pays et dans l'Europe. La commune, la communauté de communes et tout le territoire du pays de Châteaubriant rassemblés dans cette même volonté pour l'avenir sont heureux, par mon intermédiaire, de vous souhaiter bienvenue dans le pays de Nozay pour le dernier congrès de ce millénaire.

Alors vive l'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS et très bonne journée à vous tous.

#### OUVERTURE DU CONGRES

**Jean MUSTIERE, Président de la Section  
de NOZAY**



*La tribune officielle*



C'est une grande joie et un honneur pour les sections de NOZAY, ABBARETZ, LA GRIGONNAIS, JANS, MARSAC-SUR-DON, PUCEUL, VAY, de vous recevoir aujourd'hui, à l'occasion du 32<sup>ème</sup> Congrès Départemental de l'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS.

Il y a 30 ans, à NOZAY, s'était tenu le 2<sup>ème</sup> Congrès Départemental de la Loire-Atlantique; beaucoup d'entre nous se souviennent de la réussite de ce

congrès, où plus de 4 500 personnes y participaient.

Permettez-moi de faire un bref historique de notre section.

Aujourd'hui la section compte 67 adhérents.

Celle-ci a été fondée en 1967, à l'initiative de nos camarades Michel HOULLIER, Jean GUYON (qui deviendra par la suite le premier Président) et Joseph ÉON, lequel, a beaucoup contribué au développement de la section.

La première assemblée générale a eu lieu le 16 mars 1968, la publication au Journal Officiel le 16 novembre 1968 et la remise des drapeaux le 24 novembre 1968.

En 1978, Monsieur GUYON démissionne en raison de ses engagements départementaux et régionaux. Il est toujours Président d'Honneur. Monsieur Michel GRIMAUD lui succède et assurera pendant 20 ans la présidence.

En 1998, pour raisons de santé, il démissionne. C'est depuis cette date que la présidence m'a été confiée.

Je ne peux pas terminer sans adresser mes sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de cette journée.

Je pense à Monsieur le Maire de NOZAY, son Conseil Municipal, et aux employés de l'Atelier Municipal, pour leurs savoir-faire et compétence. Un grand merci également à notre Secrétaire, Monsieur Albert CARUDEL, pour son travail aussi efficace que discret.

Merci à Monsieur Jacques BARBOTTIN, toujours sur le terrain et prêt à nous conseiller.

Merci aussi à Madame RABALLAND, pour sa gentillesse et son dévouement.

Merci à nos amis les Pompiers, la Croix Rouge et la Gendarmerie Nationale.

ET, encore un grand merci, à tous les adhérents bénévoles des sections organisatrices et à leurs épouses.

Je vous invite tous, à l'issue des Travaux du Congrès, à vous joindre au défilé pour la remise des décorations, devant le Monument aux Morts, ainsi qu'au lâcher de pigeons qui aura lieu sur le Plateau des Fêtes après la cérémonie.

Je vous souhaite, à tous et à toutes, une excellente journée.

*Au nom de toutes les sections organisatrices, je déclare ouvert ce 32<sup>ème</sup> Congrès Départemental de l'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE LOIRE-ATLANTIQUE.*

#### RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

**Baudoin BOSQUE**

DANS CE RAPPORT moral je voudrais vous traduire, sommairement, l'activité du Groupe départemental. Une activité qui est l'expression concrète des besoins exprimés par les responsables de sections ou les adhérents eux-mêmes, mais aussi subordonnée à l'environnement du monde combattant, son administration, la situation sociale, sa légitimité et ses valeurs; des valeurs qu'il faut affirmer sans cesse et protéger des menaces toujours nombreuses.

EST-IL besoin de rappeler la vitalité de l'U.N.C. au sein du département puisque malgré l'inexorable loi de l'âge et les nombreux décès enregistrés, notre Association regroupe toujours 12 000 adhérents, une compensation due aux anciens combattants qui arrivent à l'âge de la retraite professionnelle et prennent une part plus active dans la vie associative.

AU MOIS DE FÉVRIER, les réunions de secteurs ont été des moments privilégiés de rencontre



puisque 760 responsables, représentant 175 sections, ont participé à ces 9 réunions. La diffusion du nouveau dossier technique, que nous avons fait éditer à 500 exemplaires, a permis un dialogue plus constructif, de mieux comprendre la législation combattante. Il existe toujours des cas particuliers, difficiles à résoudre, mais nous nous efforçons de trouver des solutions ; soit auprès des Services de l'O.N.A.C. ou du Service Interdépartemental des Anciens Combattants, représentés ici par Mme PINTHIER, M. LEMARCHAND s'étant excusé, services dont je salue la compétence et la qualité de l'accueil.

QUANT AU SECRÉTARIAT DÉPARTEMENTAL, où Mme RABALLAND est toujours présente pour répondre à vos nombreuses questions, il a vu transiter, pour ce début d'année 1999 - 109 Demandes de Carte du Combattant, des demandes qui concernent principalement les droits pour 15 mois de séjour en A.F.N.

- 412 Demandes de Retraite du Combattant.

- Les Demandes d'Allocation Différentielle de Solidarité sont par contre en nette diminution : 43 en 1998 - 10 en 1999, mais ceci s'explique par le fait que bon nombre d'anciens combattants a atteint l'âge de la retraite professionnelle.

MAIS IL FAUT AUSSI se pencher sur l'avenir. Les différentes Commissions du Groupe départemental ont entrepris trois chantiers qu'elles comptent conduire à leur terme avant la fin de l'an 2000 :

- La mise à niveau des statuts,

- La matérialisation, le devoir de mémoire,

- et une action pour l'intégration des veuves dans les Conseils d'Administration et Bureaux des Associations.

### LA MISE A NIVEAU DES STATUTS

Encore les statuts me direz-vous, au cours des deux dernières décades ils ont été remis 4 fois en cause !

Pourquoi ces remaniements ? : Ils découlent d'une obligation et d'un constat.

- **Cette obligation** - c'est l'évolution de la législation ; la vie associative bouge. Si l'association reconnue par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 répond à une liberté fondamentale ; elle n'en est pas moins soumise aux nouveaux textes. La mise en application de la circulaire du 15 septembre 1998 sur la fiscalité des associations, entr'autres, qui entraîne des dysfonctionnements et des risques d'effets pervers avec notre système actuel de statut. Le statut d'Association départementale préconisé, un peu à la légère, par le Siège national, et actuellement en cours n'est plus le bon. Il enlève toute entité aux sections, limite leur champ d'action et d'aides et engage une responsabilité difficilement contrôlable pour le Président départemental.

- **Le constat** - c'est le mauvais suivi administratif de la section. Lors de notre recensement dans les sous-préfectures, nous avons constaté de nombreuses disparités dans les appellations (pas moins de 4 appellations différentes) alors qu'il n'en existe qu'une seule UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE LOIRE-ATLANTIQUE ; des sections dissoutes qui n'ont jamais été recréées (dans cette salle une bonne vingtaine de sections n'a pas d'existence juridique), des changements de bureau qui ne sont jamais signalés.

C'est pour ces raisons qu'au cours de sa réunion du 16 juin 1999 le Conseil d'Administration départemental a décidé d'opter pour un statut fédératif regroupant les 206 associations UNC de Loire-Atlantique. Ces nouveaux statuts seront soumis à votre approbation au cours d'une assemblée géné-

rale extraordinaire, fin novembre, à LA CHAPELLE-SUR-ERDRE.

Cela demande un gros travail et des dépenses mais je pense que le rôle d'un Groupe départemental ou d'un Siège National ne consiste pas seulement à percevoir des cotisations, ils ont le devoir de veiller à la légitimité de leurs associations et de les protéger.

### 2<sup>ÈME</sup> CHANTIER : MATÉRIALISER LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Une action qui touche plus les A.F.N. que les anciens combattants des autres conflits.

Il aura fallu 37 ans pour que l'on puisse parler officiellement de « GUERRE D'ALGÉRIE », pour que le langage officiel sur ce conflit soit en harmonie avec la réalité des faits et la conscience de toute une génération (c'est d'ailleurs un Député de Loire-Atlantique, Ancien Combattant, M. Jacques FLOCH qui est à l'origine de ce projet de Loi). M. FLOCH qui nous fait aujourd'hui l'honneur d'assister à notre Congrès.

FALLAIT-IL tout ce temps pour faire comprendre et pour faire admettre ?

Parce qu'aujourd'hui, il est temps. Comme vous l'avez déclaré à l'Assemblée Nationale, permettez-moi de vous citer, Monsieur le Député. « *Il est grand temps que l'histoire, celle qui apaise les esprits, celle qui ne fait plus saigner les cœurs, celle qui dit le droit, la justice, celle qui suggère l'amitié, la coopération, fasse son œuvre.* »

ALORS MAINTENANT que nous pouvons nous appuyer sur du concret, il nous appartient, à nous anciens combattants d'A.F.N., de soutenir tous les projets qui dans l'esprit de l'U.N.C. permettront d'inscrire la mémoire de la guerre d'Algérie.

EN ATTENDANT que soient prises les décisions officielles, législative et commémorative, TRAVAILLONS au sein des sections.

NOUS vous avons demandé de procéder, dans vos communes, au recensement des victimes du conflit A.F.N. afin d'établir un livre-mémoire où figurent tous nos camarades décédés lors de ces événements. C'est un travail conséquent, surtout dans les grandes agglomérations, mais c'est le seul moyen puisqu'il n'existe aucun relevé au niveau national ou départemental et nous pensons que cela sera utile au devoir de mémoire.

Dans ce même objectif, nous nous employons à mettre en place un dossier pour les animations en milieu scolaire, qui viendrait en complément des panneaux d'exposition que nous possédons. Cette action s'inscrit également dans le cadre du devoir de mémoire et répond à une demande de Mme Ségolène ROYAL, Ministre déléguée, chargée de l'enseignement scolaire puisque par courrier, en date du 9 novembre 1998, elle nous sollicite pour participer aux actions conduites dans les écoles, collèges et lycées dans le cadre des initiatives citoyennes et de l'éducation civique.

Je pense qu'il est temps d'arrêter de crier au scandale de l'oubli, n'attendons pas tout des autres, nous avons la possibilité de faire connaître notre passé, utilisons cette possibilité.

### L'ACTION POUR L'INTÉGRATION DES VEUVES

C'est une action qui ne peut être conduite qu'à partir des sections.

Comment ? par la persuasion et surtout la volonté. Elles sont de plus en plus nombreuses dans nos sections et représentent une partie importante de notre effectif.

Les femmes ont largement contribué à la vie de notre association, à l'organisation des fêtes, des cérémonies et vous en avez encore la preuve

aujourd'hui. Elles ont partagé nos soucis, nos émotions, il serait injuste de les abandonner après le décès de l'époux. Elles ont les mêmes valeurs à défendre avec en plus le souvenir, aussi ont-elles leur place dans les Conseils d'Administration et les bureaux. Certaines sections ont déjà fait ce choix, il faut maintenant généraliser cette situation.

ET POUR TERMINER, je voudrais vous parler de ce qui nous anime tous : la SOLIDARITÉ et le SOCIAL.

L'U.N.C. ne pourrait être une grande Association, digne de ce nom, de son rôle fédérateur, si nous trahissions les principes mêmes de notre vocation, celle qui avait inspiré nos fondateurs : LA SOLIDARITÉ.

Nous ne serions pas dignes de leur mémoire si nous abandonnions notre rôle social et humanitaire. Notre union ne servirait à rien si elle n'était pas mise au service des plus démunis d'entre nous. LE NOMBRE croissant des veuves, mais surtout l'intérêt que les présidents et responsables de sections portent au social ont valu à la Commission Sociale de présenter à l'UNC-44, l'UNC PARIS et l'O.N.A.C. : 124 demandes de secours pour ces trois premiers trimestres 1999, le double de l'an dernier. Tous n'ont pas obtenu satisfaction mais 118000 francs ont été versés en secours ponctuels. L'Association départementale consacre désormais aux secours 4 % du montant de votre adhésion ainsi qu'une part importante des excédents congrès.

N'oublions pas non plus l'action humanitaire. Si elle se manifeste plus intensément à l'UNC nationale, nous y prenons aussi une part active.

L'an dernier, lors du Congrès, je vous avais demandé de participer à l'opération « Récupération lunettes » pour les malvoyants d'Afrique. Cette opération a été un succès puisque 2700 paires de lunettes ont été récupérées et envoyées à Opticiens Sans Frontières à PERPIGNAN. Merci de votre participation. L'opération se poursuit et un prochain envoi aura lieu en fin d'année.

RESPONSABLES de sections, voilà nos orientations communes pour les mois à venir. Puisque nous avons l'honneur de posséder des responsabilités qui nous lient et qui nous engagent, travaillons et montrons nous dignes de la confiance que les adhérents nous accordent.

### LA FRANCOPHONIE

**Yves BERTHOMÉ, Président du GROUPE 44**

Le mot « francophonie » de par son étymologie signifie : *l'ensemble des peuples parlant le français en partie ou en totalité.* L'essentiel de notre propos sera de nous inquiéter de la bonne ou mauvaise santé de notre langue française, base de la francophonie.

A l'extérieur de nos frontières le français se porte mieux qu'on ne le dit mais à l'intérieur beaucoup plus mal qu'on ne le pense.

On considère que la francophonie regroupe 50 pays : dans ces pays vit un demi-milliard d'êtres humains dont la moitié parle notre langue. On peut donc dire que le français est langue d'influence à l'égal de l'anglais. Et nous n'avons pas plus de raisons de nous laisser envahir par la langue anglaise que par le whisky américain ou le soja génétiquement modifié.

Mais faut-il encore que la promotion de la langue française soit encouragée.

La France est une grande nation qui a joué un rôle considérable dans l'Histoire du monde : mais elle se sent menacée car elle redoute de perdre son identité. Nous sommes attachés, dans nos vieilles



provinces, à certaines habitudes ancestrales que nous avons su tant bien que mal préserver : notre parler français, nos paysages, notre pain, notre vin et nos fromages.

Nous avons eu la chance, je parle de nos générations, lorsque nous étions à l'école, d'apprendre à lire, à écrire et à compter, parfois à grand renfort de coups de règles sur les doigts, ce dont nous ne nous vantions point, mais qui ne nous a jamais traumatisé bien au contraire ; c'était l'époque où les parents soutenaient l'Instituteur.

La France, aujourd'hui, abrite trois générations de gens à qui on n'a pas appris ces choses élémentaires. Tout a commencé dans les années soixante où l'on a pratiqué des «expériences» en renonçant à nos modes traditionnels et exemplaires d'enseignement. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne fallait pas évoluer.

On n'apprend plus à lire, à écrire et à compter et dans les classes de musique, désormais, on n'apprend plus le solfège.

On ne pratique plus guère la dictée qu'une fois par an et à la télévision. Quant au calcul mental, cher à nos instituteurs d'antan, il est réservé à la calculatrice ; la table de multiplication étant totalement inconnue des nouvelles générations.

Ne parlons pas des accents et de la ponctuation dont personne n'évoque plus la nécessité.

Bien entendu, les distributions des prix, les classements, ont été supprimés car ils créaient une différence entre les élèves, source de traumatismes.

Mais, en réalité, nous avons tous besoin d'exemples : un élève a besoin de savoir où il se situe. Le premier de la classe était jadis applaudi, ce qui n'était peut-être pas la meilleure des choses, mais le mal classé cherchait à se surpasser pour gagner quelques places et y arrivait souvent.

Pourquoi ne pas supprimer aussi le classement du Championnat de France de Football ou des courses en solitaire des grands voiliers ?

Nous avons besoin de modèles.

Dès la nouvelle de la disparition d'Eric TABARLY, Jean-François DENIAU, académicien, insista pour qu'un hommage solennel lui soit rendu car son personnage, tout de droiture, était entièrement tourné vers une passion, vers un rêve que les Français, qui, en majorité, ne sont pas marins (sauf les Bretons) ont bien compris.

Eric TABARLY, qui ne parlait pas beaucoup, montrait que chacun, dans son travail, dans son métier si humble soit-il, doit chercher à être le meilleur.

TABARLY, c'est l'exemple d'une vie toute orientée vers la recherche du succès.

De nos jours on n'apprend plus aux enfants le chêne de Vincennes, celui où St-Louis rendait la justice, ni le cor de Roland. Une église romane ou une cathédrale gothique n'ont d'intérêt que si l'on peut les inclure dans un voyage organisé, un tour-opérateur.

La France va-t-elle oser tourner la page du 2<sup>ème</sup> millénaire pour se lancer dans de nouvelles aventures dans les pays francophones où son nom reste pour beaucoup une promesse, ces pays francophones où finalement on parle souvent mieux le français que chez nous ?

On a voulu, tout récemment, proposer une charte des langues régionales : les langues régionales ont beaucoup de charme tant qu'elles restent une affaire de famille ou de traditions car elles peuvent beaucoup apporter à la langue française : elles l'ont déjà fait.

Mais il serait dommageable d'enseigner les langues régionales à des enfants qui ne savent

même pas écrire et parler correctement le français. Commençons par le commencement.

La priorité des priorités devrait être la promotion du français en France et ailleurs : car il s'agit bien de l'importance de la France dans le monde, de son image aux yeux des autres nations et surtout c'est le chemin d'ouverture de son économie.

La voix de la francophonie doit être d'abord celle du Chef de l'Etat et des Ministres. Nous avons dans l'Europe Centrale et dans l'Est un noyau francophone extraordinaire : nous devons y renforcer notre langue, donc notre influence.

On sait depuis toujours que l'évolution d'une langue se fait par le bas et non par le haut : cette évolution vient du peuple.

C'est en effet dans nos communes, dans nos villages, dans nos hameaux, grâce à nos ancêtres, que se sont forgés lentement les mots, avec les accents de chacune de nos provinces et le parler de nos paysans, artisans, ouvriers. Un vieux poète Français, MALHERBE, disait que les débardeurs des quais de la Seine étaient les maîtres du langage.

Au cours des âges les mots se sont transformés peu à peu, toujours dans le bon sens, en leur donnant une musique qui est le propre de notre langue et que beaucoup nous envient.

Or voici que le peuple, c'est-à-dire nous, n'est plus le maître de la langue Française : on veut nous imposer des changements. Des intellectuels, ou supposés tels, voudraient que notre langue française devienne un magma incompréhensible à base américaine pour les élites et à base orientale pour les banlieues.

Mais il y a plus inquiétant.

Je veux parler de la féminisation des noms.

La Documentation Française vient de publier le «Guide d'aide à la féminisation» : il s'agit d'un rapport, très volumineux, sur la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions. Je vais vous en livrer quelques exemples, je ne voudrais pas dire quelques perles ! Écoutez-moi bien.

La déboureuse, la débroussailleuse, la débouteuse, la décolleteuse, la décortiqueuse et la dépanneuse, ce ne sont pas des machines agricoles comme vous pourriez le penser, mais des femmes hautement spécialisées.

Alors on nous propose aussi l'écrivaine, l'entraîneuse, l'évaporeuse, la lessiveuse, la maçonne ; pour les marins il y aura la matelote et pour les pompiers : la pompière. Je cite textuellement ce que l'on nous propose.

Dans les nominations du Journal Officiel on voit apparaître des ambassadrices, des préfètes et des directrices (je vois Mme PINTHIER qui dresse l'oreille), alors que ces mots désignent les épouses des ambassadeurs, préfets ou directeurs et non la fonction exercée.

Passons sur Madame la Ministre et disons néanmoins qu'il s'agit d'un non-sens : cette formule institue une ségrégation : en effet c'est la fonction qui existe et non la personne.

Si l'on prend pour argent comptant ce rapport très étonnant, il sera certainement nécessaire d'aller beaucoup plus loin.

Vous savez, que dans l'immense majorité des cas, les noms d'animaux ne correspondent pas à leur sexe. La baleine, la carpe, la sauterelle ou la girafe désignent aussi des mâles alors qu'un papillon, un requin, un brochet ou un poisson-chat peut être une femelle.

Injustice encore plus flagrante, on dit : une meute de chiens ou une horde de loups alors qu'il s'y trouvent des chiennes et des louves !

Nous serions curieux de savoir comment va s'en

tirer le rapporteur cité plus haut (je vous rassure tout de suite ce n'était pas une rapporteuse !).

## CONCLUSION

La meilleure des éducations c'est l'exemple et le regard autour de soi.

Qu'est devenu le temps où les gens ne s'ignoraient pas : il est plus facile aujourd'hui de saisir son portable pour gratifier parents et amis d'un rapide bonjour que d'écrire. Qu'est devenu le temps des longues lettres que l'on gardait pour les relire parce qu'elles nous faisaient partager quelques moments de la vie d'un être cher. Ces lettres que nous recevions dans le bled ou que nos aînés recevaient dans leurs camps de prisonniers. On savait écrire alors !

On dépense aujourd'hui son énergie dans les salles de gym, ce qui est tout à fait légitime, mais on estime perdre son temps si l'on fait quelques centaines de mètres, à pied, pour accompagner son enfant à l'école.

On n'a plus le temps d'échanger quelques mots avec son boulanger, son boucher ou son épicier, s'il existe encore !

Plus que jamais le temps c'est de l'argent ; et pourtant, le temps que l'on partage avec un être cher n'a pas de prix : il ne se calcule pas, à l'image de nos souvenirs.

Revenant à nos propos du début, nous devons nous faire une certaine idée de la France si nous voulons que la francophonie progresse.

Mais il nous faut de l'autorité : nous nous en rendons compte tous les jours : toute forme d'autorité semble avoir abdiqué : parents, enseignants, policiers, juges : ont-ils encore un rôle à jouer !

Qui est aujourd'hui capable de dire, comme le Général de Gaulle dans son deux-pièces de Covent-Garden, en 1940 : «*Nous sommes la France*» ?

La France c'est d'abord sa langue, ses mots, sa culture. Le 1<sup>er</sup> janvier 2001 nous allons aborder le 3<sup>ème</sup> millénaire. Il faut plus que jamais accepter de regarder ce qui se passe ailleurs, en prendre des leçons et garder la certitude que nous pouvons continuer à rendre service au reste du monde.

Cette volonté doit habiter chacun de nous.

C'est ce que je vous souhaite, aujourd'hui, à NOZAY.

**Jean PEZARD, Secrétaire Général  
National de l'UNC**

Je voudrais tout d'abord, au nom du Siècle National, saluer tout particulièrement les autorités présentes qui nous ont fait l'honneur d'assister à ces assises départementales et leur présence ici montre tout l'intérêt qu'ils portent au monde combattant en général et plus particulièrement à l'UNC.

Je voudrais, avant d'aborder rapidement d'ailleurs, parce que si le devoir de mémoire risquerait de nous entraîner dans des discussions assez longues, je voudrais quand même rétablir un fait, mon cher BERTHOMÉ.

Il fut une époque où notre Secrétariat d'Etat chargé des Anciens Combattants, certains Ministres, avaient envisagé un rattachement au Ministère de la Sécurité Sociale, aux Affaires Sociales... J'avoue que beaucoup d'associations, l'UFAC, comme tu l'as dit tout à l'heure, l'UNC qui suivait de près, avaient violemment critiqué cette position. Aujourd'hui, sous le gouvernement de notre Ministre de Tutelle, M. Jean-Pierre MASSERET, qui, il faut le reconnaître, a bien étudié cette question et cet adossement de son département ministériel à la Défense, et bien je crois qu'il convient bien. Je n'ai pas honte de le dire, il convient parfai-



tement au monde combattant.

Nous avons tous été des militaires, d'active ou de réserve, nous avons tous porté l'uniforme, nous avons tous combattu et c'est un terme aussi que je n'emploie jamais : anciens combattants. Nous avons tous été des combattants, alors, je pense malgré tout que cet adossement du Secrétariat d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants convient bien à l'esprit du monde combattant actuel et d'ailleurs je crois que les parlementaires ont dans ce sens bien voté lorsque cela a été présenté par notre Ministre de tutelle.

Le thème que vient d'aborder mon prédécesseur à cette tribune a été le thème essentiel de notre Congrès national, c'est en fait la motion qui en est sortie.

En ce qui me concerne, je voudrais en quelques minutes, vous rappeler un thème qui a été bien souvent repris au cours de ces derniers mois et d'une part par le Gouvernement, il faut le dire, et par notre Secrétaire d'Etat à la Défense. Il s'agit du «Devoir de mémoire».

Au cours de ce 20<sup>ème</sup> siècle, il faut le reconnaître, l'homme a provoqué et subi tout à la fois une multitude de conflits, de guerres qui figurent parmi les épreuves les plus sanglantes, les plus meurtrières, les plus dramatiques et terrifiantes de l'histoire de l'humanité.

Aujourd'hui, un impératif absolu apparaît «Ne pas oublier, se souvenir» et dans cette optique je considère qu'il est nécessaire, indispensable de transmettre ce devoir de mémoire, tout d'abord bien sûr à la jeunesse, aux nouvelles générations qui d'ailleurs semblent prendre un intérêt de plus en plus évident à toutes ces questions. Je dirais même que ça dépasse largement le stade de notre département ministériel puisque Madame le Ministre, Ségolène ROYAL, n'a pas manqué, au cours de ces derniers mois, de s'adresser aux Présidents des grandes associations nationales pour leur demander dans quels moyens leurs associations pourraient contribuer aux actions de vigilance et maintien des valeurs dans les lycées et les collèges. Mais en fait, le devoir de mémoire c'est quoi ? C'est de l'action civique. Et là, l'UNC se pose comment dans ce devoir de mémoire, dans ce contexte ? Et bien d'abord c'est de l'action civique et chaque année, et bien vous pouvez le constater, notre congrès national choisit un thème très particulier qui s'adresse, tantôt au monde combattant, tantôt vers d'autres objectifs, vers la jeunesse : c'est un thème d'ailleurs qui a été débattu il y a quelques années, problèmes de la défense également.

Le devoir de mémoire bien sûr c'est aussi la défense du patrimoine : La Marseillaise. Rappelez-vous. Je ne sais pas si voici deux ou trois ans que j'étais déjà parmi vous, j'évoquais ce problème. On voulait en modifier les paroles. La Marseillaise fait partie de notre patrimoine. Il faut surtout également, en devoir de mémoire, défendre ses lieux de mémoire, nos nécropoles nationales, et en troisième point, le respect dû à notre emblème national sous lequel tant de camarades ont combattu.

Le devoir de mémoire c'est aussi une mission matérielle avec la défense des droits. Ne pas oublier ceux qui sont revenus mutilés, blessés dans leur chair au cours des conflits, que ce soit ceux de 1914-1918, 1939-1945 qu'il ne faut pas oublier, des TOE, d'Indochine, d'Afrique du Nord. Et là, en ce qui concerne plus particulièrement la défense des droits et les problèmes d'Afrique du Nord, je tiens, au nom du Siège National, à remercier publi-

quement le Député Monsieur FLOCH pour ses brillantes interventions concernant la reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie qu'on évoquait tout à l'heure. Merci Monsieur le Député.

Le devoir de mémoire c'est également se souvenir. Rappelez-vous on n'en parle pas beaucoup dans les problèmes de législation mais si aujourd'hui Monsieur MASSERET a accepté de faire un dossier, très particulier, sur le problème des prisonniers du FLN et bien c'est exclusivement grâce, et vous ne me contredirez pas Monsieur le Député, c'est l'UNC qui en est à l'origine. Cette donc cette mission matérielle qu'il faut continuer. Nous avons encore des problèmes de législation à défendre et cette législation ayant malgré tout un aspect matériel et bien quand même c'est une mémoire envers ceux qui ont combattu.

La mémoire c'est aussi les commémorations et là il faut essayer, dans toute la mesure du possible, comme le demandait Madame le Ministre délégué à l'Education Nationale, de faire participer les jeunes aux cérémonies. Et il y a tout juste un an, au cours d'un congrès national qui se tenait pas loin d'ici, de ce département, nous avons eu l'agréable surprise de voir arriver au monument aux Morts pour la journée de clôture des classes entières d'élèves, d'enfants qui ont participé aux cérémonies au monument aux Morts, aux cérémonies extérieures. Je crois que c'est dans cet esprit que cet esprit civique qui manque actuellement, cette éducation civique qui manque actuellement dans les lycées, dans les collèges, enfin dans tous les établissements scolaires et bien c'est à nous, combattants, que nous devons y participer.

Le devoir de mémoire c'est également rétablir la vérité, une information vraie face à une désinformation permanente et je pense notamment pour nos camarades d'Indochine à cette affaire lamentable : BOUDAREL. Où en est-on ? C'est une affaire qui n'avance pas. C'est ça encore la mémoire. Il faut se souvenir de ceux qui ont été dans ce fameux camp.

Et puis la mémoire c'est aussi le regroupement avec d'autres associations et c'est la raison pour laquelle l'UNC n'a pas hésité à créer au sein de son Bureau, de son Conseil un Comité officialisé. C'est un Comité informel d'une vingtaine d'associations qui viennent régulièrement travailler avec nous dans nos commissions.

Mais la politique de mémoire doit subir une adaptation permanente afin de répondre aux demandes de l'opinion publique, en particulier de celle des jeunes générations.

Et je voudrais aborder un problème qui nous a touchés particulièrement ces derniers temps, c'est cet appel de préparation à la défense. La suppression de la conscription, l'UNC ne l'a pas particulièrement bien appréciée. Nous étions favorables au service national, un service militaire qui donnait déjà aux jeunes qui l'accomplissaient un certain esprit qui disparaît. Bientôt cette jeunesse n'accomplira plus de service national. Il sera remplacé par la journée d'appel de préparation à la défense. Qu'est-ce que, entre nous, ils vont apprendre en quelques heures ? Sans vouloir nous mêler de ce qui ne nous regarde pas, mais conscients du devoir et du savoir de beaucoup d'entre nous, nous pensons que le témoignage des combattants est indispensable et l'UNC ne manque pas d'authentiques combattants et est prête à assurer ce devoir de mémoire.

La politique de mémoire concerne également les populations harkies et l'on ne doit pas rester insensible au drame de ces camarades qui n'ont pas

hésité, en son temps, à revêtir notre uniforme.

Le devoir de mémoire consiste aussi à aider nos anciens camarades de combats devenus étrangers et de ce fait pénalisés par la cristallisation des pensions, on le rappelait tout à l'heure. L'action humanitaire en faveur de nos camarades Africains, centralisée à l'échelon national mais menée par nos départements, a permis quand même l'ouverture de 10 dispensaires que l'UNC soutient et réapprovisionne en médicaments.

L'UNC se dit «Mémoire Vivante». C'est écrit en gros sur cette affiche, là, qui est magnifique d'ailleurs, elle a été grossie je ne sais combien de fois ! Bravo à notre Groupe de Loire-Atlantique.

La mémoire vivante, et bien l'UNC se veut le défenseur du passé avec une projection sur l'avenir.

Le passé issu de la grande guerre. Nos premiers statuts dataient de 80 ans et la fidélité à nos fondateurs nous vaut parfois une image 14-18 ! Le passé c'est aussi la guerre 39-45 avec ses combattants de 40, ses prisonniers, ses Français Libres, ses résistants, déportés et combattants du Corps Expéditionnaire rentré en Italie, la 2<sup>ème</sup> DB de la première Armée, tous se retrouvent à l'UNC.

Le passé c'est aussi l'Indochine.

Le présent c'est pour nous l'Afrique du Nord avec tous les problèmes liés à ce conflit et l'on rappelait tout à l'heure, voilà quelques instants, quand même la satisfaction que nous avons eue en transformant ces opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en mission de guerre.

Avec ses nouveaux statuts l'UNC accueille aujourd'hui nos camarades des nouvelles générations, de la Bosnie, du Golfe, du Liban, du Tchad, du Rwanda qui ont droit bien sûr au Titre de Reconnaissance de la Nation et pour certains à la Carte du Combattant.

Voilà brièvement tracé devant vous ce que je souhaitais vous entretenir quelques instants sur ce devoir de mémoire qui est très prenant et auquel l'UNC est très attachée.

Aussi mes chers camarades continuons, au travers de notre vie associative, de défendre les valeurs fondamentales que sont la fidélité au souvenir, la mémoire, la solidarité par l'entraide. Hier nous avons servi le pays les armes à la main, aujourd'hui continuons à servir dans nos familles, dans nos cités par notre esprit civique, notre patriotisme, ensemble nous ferons que notre pays soit celui de la paix, de la liberté et de la prospérité et quand même, soyons fiers d'appartenir à l'UNC.

Avant de conclure je voudrais saluer vos Portedrapeaux et leur dévouement inlassable, ils sont dignes des plus grands éloges. Ils portent fièrement le témoignage de la vitalité de notre UNC et aujourd'hui encore, vers eux, va toute notre gratitude.

**Monsieur Hugues de CHARETTE, Sous-Préfet de CHATEAUBRIANT**

Courage c'est le dernier discours !

Vous permettez de vous saluer collectivement parce que les salutations ont été faites au début par M. Michel HOULLIER, donc je vous salue tous d'emblée.

M. Michel BLANGY, Préfet de Région, Préfet de Loire-Atlantique, retenu ailleurs, m'a demandé de le représenter ici aujourd'hui. C'est un grand honneur de le représenter, mais c'est un même honneur d'être votre invité. Invité du monde combattant de Loire-Atlantique, M. le Président et MM les Présidents des sections, et en particulier celle de NOZAY, organisatrice.

C'est aussi un réel plaisir d'être reçu à NOZAY,



M. le Maire.

A NOZAY, où tout se passe bien, en partenariat communal et en partenariat avec vos voisins, dont M. le Maire de MARSAC-SUR-DON qui est à mes côtés, Président Adjoint de l'UNC-UNCAFN. Le 31 août 1997, c'était NORT-SUR-ERDRE, ce dimanche 5 septembre 1999 c'est NOZAY. Deux fois en deux ans dans l'arrondissement de Châteaubriant qui représente à peu près 10 %, un peu moins, de la population du département mais le tiers de sa superficie, n'est-ce pas mon Capitaine ? et en qualité il n'y a pas de pourcentage parce que, bien évidemment, elle crève le plafond.

Revenez souvent, c'est le Sous-préfet et l'ancien soldat sous-officier et officier qui vous le disent. Nous aimons bien être aimés par les riverains de la Loire et par le sud Loire. C'est facile à dire pour moi car je ne suis pas chargé de l'organisation de ce genre de manifestation.

Ce dimanche 5 septembre 1999, soixante ans et un jour après la déclaration de guerre à l'Allemagne nazie, je me permets de vous citer un extrait de l'éditorial de M. Hugues DALLEAU (je constate qu'il a un beau prénom d'ailleurs), publié dans le

dernier numéro de «La Voix du Combattant» que je lis toujours attentivement.

«En admettant même qu'il n'y ait plus de guerre et donc plus de combattants, il resterait tout de même les victimes de guerre comme les orphelins et les veuves d'anciens combattants, la France n'étant pas un pays où l'on met à mort la maisonnée du défunt. Vos interlocuteurs sont donc tout surpris d'apprendre que les anciens combattants et victimes de guerre sont quelques 4 millions et qu'en 2010 ils seront encore la moitié». Fin de citation. J'ajoute. Que chaque jour il y a de futurs anciens combattants car notre armée est engagée un peu partout dans la planète.

«Ils ont des droits sur nous» - «Tous unis comme au front». Deux citations emblématiques. Oui unis en laissant au vestiaire les divergences politiques, religieuses, économiques, sociales. L'union est venue de l'entente d'un curé et d'un bouffeur de curé. De l'entente du Tigre Vendéen, notre voisin, le Père La Victoire, et d'un religieux représentant tous les religieux.

Par devoir, voire par droits de réserve, ce qui est tout à fait normal, je ne peux prendre publique-

ment position sur le 19 mars, ni sur le rattachement du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants auprès du Ministère de la Défense. Je n'en pense pas moins. Je ne pourrai le dire que lorsque je serai en retraite et quand je serai en retraite je n'aurai plus droit à la parole en public, alors, c'est un peu un cercle vicieux.

Il m'est par contre permis de saluer le dévouement efficace de M. LE MARCHAND, Directeur Interdépartemental, qui est absent et de Mme PINTHIER, Directeur départemental de l'O.N.A.C.V.G., ici présente, et qui m'a signalé qu'elle avait recruté quelqu'un pour s'occuper justement de la Mémoire.

Il m'est permis aussi de dire que les valeurs que vous défendez sont les miennes. Il m'est permis de dire que la mondialisation et la pensée unique dont on parle de plus en plus, et trop souvent, ne peuvent en aucun cas fagociter, c'est-à-dire absorber et neutraliser ce pourquoi vous vous êtes battus et ce pourquoi vous vous battez encore s'il le fallait, c'est-à-dire la France, notre France.

Hauts les cœurs !



Le défilé des drapeaux



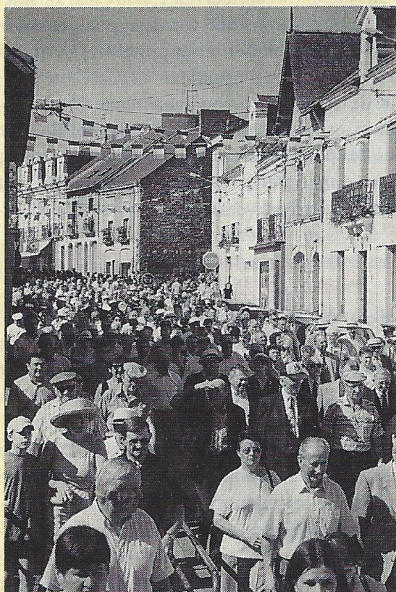
Les porte-drapeaux



le défilé



Les personnalités au Monument aux Morts



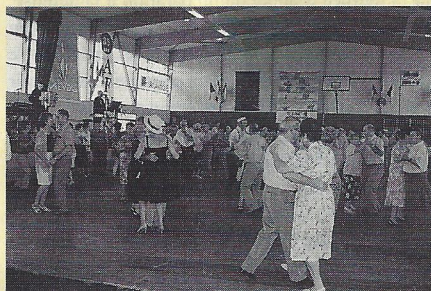
le défilé



Devant le Monument aux Morts - Officiels et décorés



L'opération «chapeaux» a été un succès



le bal «une activité très appréciée»

**La prochaine ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE STATUTAIRE  
aura lieu à SAINT-NAZAIRE  
Maison du Peuple  
le samedi 20 NOVEMBRE 99 à 9 h**